

## Unternehmenspublikationen

Publications d'entreprises

Pubblicazioni d'impres

### DePfa Deutsche Pfandbriefbank AG

Germany

(Valoren-Nummer 1.321.249)

**CHF 150-Millionen-Anleihe 19.11.2001–19.11.2003 mit variablem Zinssatz**

Mitteilung an die Obligationäre:

Bezugnehmend auf § 2 der Anleihebedingungen obiger Emission teilen wir Ihnen mit, dass der Zinssatz für die Zinsperiode vom 19. Februar 2002 (einschliesslich) bis zum 21. Mai 2002 (ausschliesslich) bei 1,69% liegt.

Deutsche Bank Aktiengesellschaft  
Frankfurt am Main, Zürich Branch

185900

### Swisslog Holding AG, Buchs

Offenlegung von Beteiligungen

Gestützt auf das per 1. Januar 1998 vollständig in Kraft getretene Börsengesetz hat die Swisslog Holding AG, 5033 Buchs, von einem ihrer Aktionäre folgende Meldung erhalten:

Die Franklin Templeton Companies, LLC, 500 E. Broward Boulevard, Suite 2100, Fort Lauderdale, FL 33394, hält neu insgesamt 897 545 Namenaktien der Swisslog Holding AG, was einem Stimmrechtsanteil von 5,93% entspricht.

Die Franklin Templeton Companies, LLC, Fort Lauderdale hält diese Namenaktien für die folgende wirtschaftlich Berechtigten:

- Templeton Global Smaller Co Fund, Ft. Lauderdale
- Templeton Global Smaller Co Fund CS, Ontario
- FTIF European Fund, Edinburgh
- Temp Int Smaller Co Fund, Ft. Lauderdale
- FTIT T Fgn Small Co Fund, Singapore
- FTVIPT T Inti Small Co Fd, Ft. Lauderdale
- Westka West Deutsche, New York

185904

### Tuxedo Invest AG

Offenlegung von Beteiligungen

Die Tuxedo Invest AG hat von der nachstehenden Aktionärin am 17. Januar 2002 folgende Mitteilung erhalten:

Aktionärin: Clearstream Banking AG  
Frankfurt  
Deutschland

Stimmrechtsanteil: 5% (per 11. April 2001)

185999

# SOPAFIN

## SOCIÉTÉ DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

### Invitation à l'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire se tiendra le 14 mars 2002, à 10 h, au siège de la société, boulevard Georges-Favon 29, à Genève, chez Pictet & Cie, 6e étage.

Ordre du jour:

#### 1. Modification de la raison sociale et modification des statuts y relative

##### 1.1. Modification de la raison sociale

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver la modification de la raison sociale Sopafin, Société de participations financières, en Pelham Investments SA; Pelham Investments AG; Pelham Investments Ltd.

##### 1.2. Modification des statuts y relative

Le conseil d'administration propose en conséquence de modifier l'article premier des statuts comme suit:

«Il existe sous la raison sociale

**Pelham Investments SA ; Pelham Investments AG ; Pelham Investments Ltd**

une société anonyme qui est régie par les présents statuts et, pour tous les cas qui n'y sont pas prévus, par le titre XXVI du Code des Obligations.»

#### 2. Modification de l'article 20 alinéa 1er des statuts

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de modifier l'article 20 alinéa 1er des statuts comme suit:

«La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale pour une durée de trois ans.»

#### 3. Elections au conseil d'administration

A la suite de la démission de l'ensemble des membres du conseil d'administration, il est proposé à l'assemblée générale d'élire comme nouveaux membres du conseil d'administration:

– M. Philipp Leibundgut, M. Christoph Löw, M. Gustav Stenbolt

#### 4. Divers

#### Documentation

Les propositions du conseil d'administration peuvent être consultées par les actionnaires au siège de la société. Elle peuvent également être commandées auprès du siège de la société, c/o Pictet & Cie, Banquiers, boulevard George-Favon 29, 1204 Genève.

Afin de pouvoir assister à l'assemblée générale, Mesdames et Messieurs les actionnaires peuvent obtenir leur carte d'admission jusqu'au 12 mars à midi, au plus tard, par l'intermédiaire de leur banque dépositaire ou, après justification de leur qualité d'actionnaire, directement au siège de la société.

Genève, le 21.2.2002

Le conseil d'administration

186079

Communication aux porteurs de bons de participation de

### American Express Bank (Switzerland) S.A.

Le conseil d'administration de cette société a convoqué les actionnaires à une

#### assemblée générale ordinaire

qui se tiendra le lundi 4 mars 2002, à 14 h, dans les locaux de la banque sis 50, rue du Rhône, Genève.

**Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:**

##### 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2001

Le conseil d'administration propose à l'assemblée d'approuver ce procès-verbal.

##### 2. Approbation du rapport annuel pour l'exercice 2001

Le conseil d'administration propose à l'assemblée d'approuver le rapport annuel.

##### 3. Lecture du rapport de révision et approbation des comptes annuels pour l'exercice 2001

Le conseil d'administration propose à l'assemblée d'approuver les comptes annuels.

##### 4. Décision sur l'utilisation du bénéfice net

##### 5. Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction

##### 6. Election des membres du conseil d'administration

##### 7. Election de l'organe de révision

Le conseil d'administration propose à l'assemblée de réélire Ernst & Young S.A. en tant qu'organe de révision de la société pour une nouvelle période d'une année.

##### 8. Divers

Les porteurs de bons de participation ne sont pas autorisés à participer à cette assemblée générale. Les décisions de l'assemblée générale seront déposées dans les meilleurs délais au siège de la société, de telle sorte que les porteurs de bons de participation puissent en prendre connaissance.

Genève, le 13 février 2002

Le conseil d'administration

186018

### Korrektur der Publikation im SHAB vom 20.2.2002

### Celidonia AG, Zürich

Die ausserordentlichen Generalversammlung findet **neu am 20. März 2002** statt.

186024

Anzeigen-  
Annahmestelle  
Annoncen-Agentur Biel AG  
Längfeldweg 135, 2501 Biel  
Telefon 032 344 82 98  
Telefax 032 344 83 53  
E-Mail: anzeigen@gassmann.ch

Reservieren Sie jetzt Ihre Anzeige im  
SHAB, dem einzigen offiziellen  
Publikationsorgan  
der Eidgenossenschaft,  
welches regelmässig mit den neusten amtlichen  
Informationen und gesetzlich vorgeschriebenen  
Bekanntmachungen erscheint.